

## FIBROMYALGIE : UN MODÈLE DE PRISE EN CHARGE DES DOULEURS CHRONIQUES GÉNÉRALISÉES



### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le médecin devra être capable de :

- D'évoquer et proposer le diagnostic de fibromyalgie sur un tableau clinique précis et ne prescrire que les examens complémentaires utiles au diagnostic,
- D'éliminer une pathologie rhumatologique ou autre nécessitant un traitement spécifique,
- D'expliquer au patient les causes probables de ses douleurs et les différentes composantes de la prise en charge,
- De proposer un traitement médicamenteux ou non et une prise en charge adaptée multidisciplinaire.

### INTERVENANT

#### Dr Jean Joseph FERRON

Médecin Généraliste  
Formé à la pratique et aux pédagogies adaptées à la formation en médecine générale  
Membre du Conseil Scientifique ARMP



**FORMAT** | Programme intégré 100% e-learning



**DUREE** | 7 Heures

4 Heures Evaluation Pratiques Professionnelles  
3 Heures Formation Continue



**PRIX** | 636,5 € Prise en charge ANDPC  
315 € Indemnité participant si parcours complet

### RESUMÉ / CONTEXTE DE LA FORMATION

La fibromyalgie, entité nosologique contestée par certains et défendue par d'autres, (il y a les « fibrosceptiques » et les « fibromilitants » !) est un syndrome douloureux chronique au carrefour de plusieurs disciplines (la rhumatologie, la médecine interne, la psychiatrie).

Affection transversale donc, décrite également sous la dénomination de SPID (syndrome polyalgique idiopathique diffus) par un rhumatologue (Pr Marcel Kahn), il s'agit d'un syndrome douloureux à expression rhumatologique survenant dans un contexte psychologique particulier.

Ce syndrome est fréquent, on considère que plus de 5% des patients consultant en médecine générale souffriraient de fibromyalgie. La prévalence est estimée à 2,4% de la population, soit entre 1 à 2 millions d'adultes en France qui souffrent de fibromyalgie. C'est une préoccupation fréquente pour le médecin et la prise en charge de la douleur est souvent complexe.

Cette formation en e-learning propose au médecin, à partir de sa pratique de faire le point complet sur ce syndrome, le comprendre et proposer une meilleure prise en charge de ses patients.

Elle vise à apporter, actualiser ou améliorer les connaissances sur le syndrome fibromyalgique et aider le médecin généraliste à la prise en charge de ces patients souvent difficiles et lui donner les éléments de réflexion critique sur ce syndrome :

*Le diagnostic : quand faut-il évoquer une fibromyalgie*

*Les examens complémentaires : lesquels et pourquoi ? jusqu'où faut-il aller ou ne pas aller ?*

*Comprendre la douleur et l'expliquer avec les hypothèses physiopathologiques actuelles*

*Les traitements : une prise en charge multidisciplinaire : avec quels partenaires ? Quels traitements médicamenteux : avec quels niveaux de preuve ?*

## PUBLIC CONCERNÉ

### Formation à destination des Médecins Généralistes

- Libéraux
- Salariés en Centre de Santé
- Salariés des établissements de santé et/ou établissements médico-sociaux
- Médecins remplaçants ou sans prise en charge (nous consulter)

## PRÉREQUIS

Disposer d'une bonne connexion internet

## SITUATION DE HANDICAP



Personnes en situation de handicap et besoins spécifiques : nous consulter

## MODALITÉS PRATIQUES



### Plateforme informatique dédiée accessible 24/24h

- Ce programme est aussi bien accessible depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone, dès validation de votre inscription.
- A tout moment, vous pouvez décider d'arrêter et reprendre votre programme à l'endroit de votre progression.



### Inscriptions

#### Médecins Libéraux :

Directement sur le site de l'ANDPC, à partir de votre compte mondpc.fr :

- Rentez votre identifiant (mail) et votre mot de passe (à redemander si vous ne vous en souvenez plus) :
- Sur votre Espace Personnel, allez sur la gauche, Rubrique « **Recherche Actions** »
- Rentrer le n° du programme **26972325013**, cliquer sur « **Rechercher** », puis sur « **Détail Action de DPC** » en haut à droite de la page
- Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton rouge « **S'inscrire** », puis sur « **Valider** »

#### Médecins Salariés :

Veuillez nous consulter pour établir une Convention après accord de votre employeur.

#### Médecins sans prise en charge :

Forfait préférentiel. Nous contacter.



### Contact & Accompagnement :

Tel : 01 45 23 96 16

Mail : [dpc@armp-asso.fr](mailto:dpc@armp-asso.fr)

[CGV](#) et du [Règlement Intérieur](#) de l'ARMP

Site : [www.armp-asso.fr](http://www.armp-asso.fr)

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Contenu complet de la formation sous forme de fiches synthétiques
- Bibliographie complète
- Documents téléchargeables et Vidéos pour aller plus loin dans la formation
- Récapitulatif complet du parcours et des réponses

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des Pratiques Professionnelles avant et après la formation
- Questionnaires de connaissances avant l'étude de chaque section médicale
- Accès aux réponses après l'étude de chaque section médicale avec affichage ou non des réponses du participant
- Récapitulatif des résultats avec degré de certitude
- Questionnaire de satisfaction de la formation

ARMP - 42 rue Monge - 75005 PARIS

Tel : 01 45 23 96 16 - [www.armp-asso.fr](http://www.armp-asso.fr)

Organisme de formation enregistré auprès du service régional de contrôle IDF sous le n° 11 75 4999675

SIRET N° 44480179900016 // RNA W751149090

ASSOCIATION Loi 1901

## MÉTHODE ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

### UNITE 1

ÉVALUATION ⌚ 1h00

#### Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) - Audit clinique 1

Ce programme débute par une évaluation de votre pratique professionnelle à partir 5 à 10 dossiers patients vus en consultation avec le diagnostic évoqué ou posé de fibromyalgie.

Vous êtes invité à effectuer "un état des lieux" de votre pratique professionnelle par rapport

aux critères proposés et définir vos points d'amélioration.

Les grilles sont directement enregistrées en ligne sur le site de l'ARMP, avant de pouvoir accéder à la formation. Vous pouvez comparer vos résultats avec celles des participants de la session.

### UNITE 2

FORMATION CONTINUE ⌚ 3h00

#### Acquisition / Perfectionnement des connaissances

La formation cognitive se compose de plusieurs sections médicales concernant les différents aspects de la prise en charge palliative et de l'accompagnement des patients en fin de vie.

Chaque section débute par des questions cliniques où vous êtes invité à répondre. Ensuite, vous accédez à la partie cognitive dénommée : « LES ESSENTIELS », partie explicative des questionnaires à connaître et retenir.

Après l'étude de cette partie, vous accédez aux réponses exactes du questionnaire de la section avec la possibilité d'afficher ou non vos

réponses. Vous pouvez, alors décider, de revenir sur « les essentiels » que vous venez d'étudier ou poursuivre votre progression sur les sections suivantes.

A la fin de l'étude de toutes les sections, il vous sera proposé :

- de télécharger tous les essentiels, ainsi qu'un récapitulatif de vos résultats,
- de refaire la partie cognitive (sans l'EPP du départ),
- ou de poursuivre la 3ème étape.

### UNITE 3

ÉVALUATION ⌚ 3h00

#### Suivi du changement des pratiques professionnelles (EPP) - Audit clinique 2

Cette phase se divise en 2 temps :

⌚ 2h00 hors connexion : 1er Temps

Suite à la formation, il vous est demandé de mettre en œuvre le ou les critère(s) d'amélioration défini(s) en phase 1 pour améliorer votre pratique.

Ce temps est valorisé 2h00 hors connexion et il correspond à l'attestation qui vous sera demandée de signer et à nous renvoyer dès la fin de votre programme (nécessaire pour votre indemnisation).

### 1h00 connectée : 2ème Temps

1 à 3 mois après la fin de votre formation continue, vous aurez à nouveau accès à la suite du programme sur le site (conformément aux directives pédagogiques imposées par l'ANDPC)

Puis à partir de nouveaux dossiers patients vus en consultation après votre formation, vous devrez remplir les grilles d'audit clinique

(identiques à la phase 1) vous permettant ainsi de mesurer votre pratique professionnelle tout en observant les écarts et les changements.

Attention, pour être indemnisé votre programme doit être impérativement terminé à la date de fin de la session.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous ne pouvez pas tenir ce délai.

## FIN DU PROGRAMME

### Téléchargement complet de votre parcours DPC :

Dès la fin du programme, vous aurez accès à un dossier complet de votre parcours DPC comprenant les documents suivants :

- Le récapitulatif du parcours
- Le récapitulatif de vos réponses
- Les Essentiels à retenir, sous forme de fiches synthétiques
- Les sources bibliographiques

## FORUM

### Nouveau ! Un forum est à votre disposition sur chaque programme DPC

Ainsi, vous disposez d'un accès privilégié vous permettant :

- d'être en contact direct et accompagné par le concepteur de la formation dans vos questionnements,
- d'analyser et échanger avec les autres professionnels de santé sur les raisons des écarts constatés au cours de votre EPP,

- de bénéficier des questions/réponses des autres participants durant votre formation,
- de rester en lien, si vous les souhaitez, sur les échanges concernant ce thème jusqu'à la fin du programme.

A tout moment, vous pouvez désactiver les notifications par mail en cliquant sur la petite cloche à droite.

## ACCOMPAGNEMENT

### L'équipe pédagogique est à votre écoute :

Au-delà du forum, l'équipe pédagogique reste à votre disposition tout au long de votre parcours pour vous accompagner, soit par :

- Mail : [dpc@armp-asso.fr](mailto:dpc@armp-asso.fr)
- Tel : 01 45 23 96 16



### Questionnaire de satisfaction de fin de formation

## MODALITES DE VALIDATION

a formation est validée et indemnisée uniquement, lorsque le participant a terminé le programme suivant les dates de la session ouverte sur le site de l'ANDPC (c'est à dire session du 30.09.2024 au 10.03.2025).

Dès la fin du programme, l'ARMP lui adressera par mail :

- Une attestation de DPC, comportant les unités suivies.
- Une attestation sur honneur à signer indiquant que le participant a suivi le programme dans sa totalité. Ce document est et à retourner impérativement à l'ARMP, uniquement par mail.

Le participant recevra directement sur son compte son indemnité, versée par l'ANDPC, suivant les unités et le solde de son enveloppe annuelle.